

demande à l'exportation de nos matières premières est attribuable au fait que les industries secondaires n'aient pas réussi à croître aussi rapidement que notre industrie minière. Il n'est pas évident non plus que si notre industrie manufacturière secondaire avait crû plus rapidement, elle aurait par le fait même été mieux en mesure de compenser les effets d'une baisse de la demande à l'exportation de matières premières en augmentant davantage son taux d'accroissement. On peut certainement prétendre, dans un tout autre ordre d'idée, que la mesure de tout déséquilibre réel découlant de taux d'accroissement inégaux se traduira sur les marchés par une augmentation de la demande à l'égard du rendement des secteurs qui se développent plus lentement et par une augmentation des placements et de l'emploi dans ces secteurs. Le fait qu'un tel fait ne se manifeste pas ne doit pas être considéré comme commencement de preuve qu'aucun déséquilibre réel n'existe.

Si l'analyse précédente est exacte et si l'actuelle régression économique doit être attribuée principalement à un déclin dans le taux d'accroissement de notre économie qui manifeste une baisse dans la demande visant le rendement de l'économie canadienne, il s'ensuit que l'accent primordial, en ce qui concerne la ligne de conduite en matière d'économie, doit être mis sur les mesures qui stimuleront le plus facilement et le plus efficacement la demande tant des résidents que des non-résidents du Canada à l'égard de la production. Ces réflexions nous amènent nécessairement à l'examen de la ligne de conduite en matière d'impôts, d'approvisionnements monétaires, de taux de change, de capital social et, à plus longue échéance, de notre situation, au point de vue de la concurrence, dans l'économie internationale. Cependant, voici arrivé le moment où s'annonce la prescription et où finit le diagnostic, et je dois ainsi terminer, vu que la présente étude devait se limiter à une présentation et à une analyse des faits.

Le sénateur CROLL:
page 81, vous dites:

De fait, ce qui s'est produit au cours de la période qui a suivi 1952 est que les États-Unis ont entrepris de transférer au Canada une partie de leurs recettes nationales réelles.

Je n'ai pas très bien saisi la portée de cette affirmation.

Le professeur HOOD: Ce que je veux dire par là, monsieur, c'est que pendant cette période-là, nos importations en provenance des États-Unis ont dépassé nos exportations aux États-Unis, et que le solde, le financement, était largement représenté par les capitaux recueillis aux États-Unis.

Le sénateur CROLL: Était-ce la première fois qu'un excédent se produisait?

Le professeur HOOD: Non, ce n'était pas la première fois.

Le sénateur CROLL: Pourquoi avez-vous fixé le moment à 1952?

Le professeur HOOD: Eh bien, en 1952, dans l'ensemble de notre commerce, nous avions un léger excédent, mais tel n'a pas été le cas depuis 1952.

Le sénateur CROLL: Le triangle n'a pas fonctionné depuis 1952? Est-ce là ce que vous voulez dire?

Le professeur HOOD: Non, je n'avais pas particulièrement à l'esprit l'idée du triangle. Je ne suis pas très assuré sur cette année 1952, et je serai heureux de revenir plus en arrière, car à l'égard de notre commerce avec les États-Unis, ce que je dis est vrai d'avant 1952; mais je me suis arrêté à 1952 parce que, dans l'ensemble de notre commerce, nous avions cette année-là un modeste excédent, non pas à l'égard des États-Unis, mais à l'égard de tous les pays.

Le sénateur CONNOLLY (*Ottawa-Ouest*): Dans toute cette période, il y a eu des placements très considérables de capitaux américains au Canada?

Le professeur HOOD: Oui, monsieur.